



1. EDITORIAL

En termes d'activité, l'année 2017 aura été conforme aux prévisions.

Nous repérons une stabilisation des entrées à hauteurs des attentes au regard des moyens alloués et le nombre facturé de mineurs aura été scrupuleusement respecté.

De fait, les maîtres-mots demeurent, souplesse et adaptation.

Ces derniers renvoient pour partie, sur le territoire à la dynamique de complémentarité entre le SIE et le STEM0 qui, au fil du temps, a trouvé une efficacité que d'autres nous envient.

Sur le fond, bons nombres d'enfants adressés au service sont confrontés à des situations qui mettent en exergue leur extrême vulnérabilité. Parfois entourés de parents en souffrance et souvent en grande difficulté pour garantir leur sécurité, certains mineurs se trouvent confrontés au monde sans soutien et sans repère.

2. MISSIONS / CONSTATS RELATIFS AUX MESURES ET AUX BENEFICIAIRES

Qui sont-ils, ces mineurs confiés ?

Comme l'an passé, nous avons été témoins de conditions particulièrement dégradées pour un nombre de plus en plus important d'enfants. Les mineurs rencontrés, dans le cadre du SIE, sont bel et bien les enfants confrontés aux difficultés les plus massives dans des contextes familiaux et socio-économiques marqués par des ruptures, des carences, des formes de déshérence et d'abandon. Pour toutes ces situations, les analyses interdisciplinaires les plus fines et les plus diversifiées possibles constituent un socle incontournable pour parvenir à comprendre la complexité des situations et à promouvoir des solutions individualisées et adaptées dans le champ de l'assistance éducative

Faits marquants

Origine de la mesure

Le juge des enfants se saisit soit à un soit-transmis du parquet. La saisine judiciaire correspond à une réponse au regard de signalements effectués par la CRIPS.

Répartition de la population par âge et sexe des enfants

37 % des mineurs ont moins de 6 ans.

35 % des mineurs sont dans la fourchette de 6 à 12 ans.

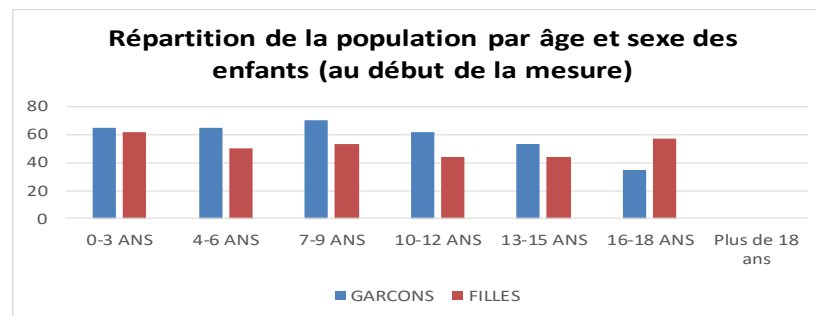
15 % des mineurs sont des adolescents de 13 à 15 ans.

13 % des mineurs sont des grands adolescents.

53 % des mineurs sont des garçons et 47 % des mineures sont des filles.

Cette donnée statistique varie peu d'une année sur l'autre.

Au final, 72 % des mineurs ont un âge compris entre 0 et 12 ans. Cet élément met en exergue la façon dont le service est positionné sur la cartographie du dispositif MJIE.



Préconisation en fin de mesure

Pour 41 % des mineurs, nous préconisons une intervention en milieu ouvert.

28 % des fins de mesures sont des non-lieux ou plus lieu à intervention éducative, soit en raison d'une amélioration des conditions de prise en charge, soit en raison d'une nécessité de proposer une pause éducative au regard du dossier d'Assistance Educative et de la très relative adhésion des parents et des mineurs à toutes les propositions d'aide.

Pour 18 %, la mise en danger constatée nécessite d'envisager un placement soit familial soit en établissement. Ce type d'orientation correspond à 104 mineurs.

Durée des mesures terminées

Les durées des mesures demeurent stables.

90 % des MJIE durent entre 5 et 6 mois et 7 % des mesures entre 3 et 4 mois. 3 % des mesures doivent être considérées comme courtes, il s'agit souvent de MJIE mises en œuvre dans le cadre d'une délégation de compétence.



3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNEE

3.1. Vie du service

Nous avons développé et soutenu de façon délibérée, une logique de formation. Les formations mises en œuvre ont concerné l'ensemble des professionnels et ont permis d'approfondir différentes thématiques à titre d'exemples :

- Interculturalité
- Signes de souffrance du bébé et du jeune enfant
- Les enfants et la maladie mentale de leur(s) parent(s). L'enfant parentifié
- SST initiation et recyclage



3.2. Partenariat (et travail avec les familles)

Le partenariat avec les professionnels :

Le travail partenarial est l'axe qui permet une approche argumentée des familles. S'en priver serait une très large erreur et même si parfois il s'avère difficile en raison de représentations voire des places des uns et des autres dans le champ de la protection de l'enfance, il s'inscrit comme un incontournable pour les membres de l'équipe pluridisciplinaire.

Le travail avec les familles :

Il s'agit là du cœur de mission en lien à l'investigation. Nous avons pu cette année, renforcer nos modalités d'action en introduisant des outils nouveaux ou renouvelés parmi lesquels nous retiendrons :

- La mise en perspective de rencontres médiatisées pour les parents en rupture de lien avec leurs enfants en privilégiant une approche visant à vérifier la faisabilité de telles rencontres.
- L'observation de l'enfant et de ses apprentissages à partir du jeu.
- Une approche interculturelle renforcée à travers le dispositif ethnoclinique qui favorise la rencontre de l'autre à partir de repères anthropologiques partagés.

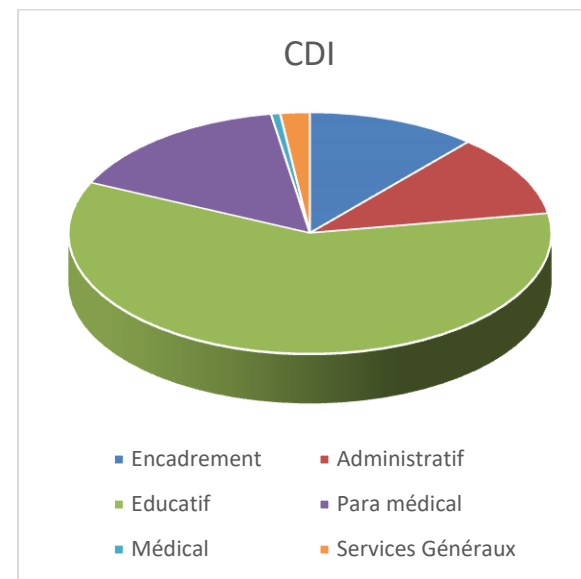
4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

L'année qui vient de s'écouler, aura été celle de la mise en forme et en action de la démarche d'évaluation interne.

RESSOURCES HUMAINES

2015	2016	2017
25,92	25,71	26,36

Contrats	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
CDI	26,36	3,00	2,90	15,68	4,10	0,16	0,52
CDD temporaire	1,00				1,00		
CDD remplacement	0,00						
Contrats aidés	0,00						
Maitres	0,00						



5. CONCLUSION

Un service, au cœur d'une entreprise est un espace de vie, d'une richesse rarement considérée à sa juste mesure. Dans le cadre du SIE le faire ensemble, s'élabore à partir d'un penser ensemble et d'un penser l'ensemble qui s'appuie sur des compétences spécifiques et qui additionnées viennent rendre compte d'une certaine capacité d'expertise du service dans le champ de la protection de l'enfance et tout particulièrement sur son versant judiciaire.

Le service est à l'image d'un organisme vivant, toujours en mouvement toujours attentif à se déployer, toujours prêt à se renouveler.

Au moment où ses grandes professionnelles ont fait valoir leur droit à la retraite, il nous paraît essentiel de les saluer pour le travail accompli et encore une fois les remercier. Ces départs se sont au demeurant inscrits dans une dynamique de renouvellement et le SIE tire et tirera profit, à l'avenir, des nouveaux talents qui sont venus renforcer l'équipe.